



VILLAGE DE CAP-PELÉ
RÉUNION ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2022
ORDRE DU JOUR

MEMBRES : SERGE LÉGER, MAIRE
 YVONNE LEBLANC, MAIRE-ADJOINTE
 RACHEL BOUDREAU, CONSEILLÈRE
 WENDY BOURQUE, CONSEILLÈRE
 ÉRIC LEBLANC, CONSEILLER
 LOUIS LÉGER, CONSEILLER
 STÉPHANE DALLAIRE, DG/GREFFIER

1. Ouverture de la réunion.
2. Considération de l'ordre du jour.
3. Divulgence d'intérêt.
4. Adoption des procès-verbaux.
 - 4.1 Réunion ordinaire du 12 septembre 2022.
5. Rapport du maire.
6. Pétitions, présentation et délégation.
 - 6.1 Rapport du Service d'incendie.
 - 6.2 Présentation par la Commission Services régionaux Sud-est.
7. Comité de récréation et loisirs, présidente Yvonne LeBlanc.
 - 7.1 Rapport de la présidente.
8. Comité du tourisme, promotion, développement économique et social, présidente Rachel Boudreau.
 - 8.1 Rapport de la présidente.
 - 8.2 Résolution à l'égard d'un espace de stationnement public.
9. Comité des finances et d'environnement, présidente Wendy Bourque.
 - 9.1 Rapport de la présidente.
 - 9.2 Résolution pour les états financiers du mois d'août 2022.
10. Comité d'urbanisme et sécurité publique, président Éric LeBlanc.
 - 10.1 Rapport du président.
 - 10.2 Résolutions pour le rezonage de Mario Cormier.

11. Comité de la gouvernance et d'infrastructures, président Louis Léger.
 - 11.1 Rapport du président.
 - 11.2 Résolution concernant le manuel de la Plage de l'Aboiteau.
 - 11.3 Résolution par rapport au Fonds de développement des collectivités du Canada.
12. Affaires nouvelles.
13. Période de questions.
14. Date et heure de la prochaine réunion – le 7 novembre 2022 à 19h.
15. Levée de la réunion.